

Ligne nouvelle Paris-Normandie

GRAND PROJET FERROVIAIRE

Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°2
du 22 juin 2016



	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-07-18
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°2 du 22 juin 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

Introduction

Commencer dès aujourd'hui la territorialisation d'un projet LNPN qui verra le jour demain (projet *prioritaire*) et après-demain (projet *cible*) : voilà l'enjeu pour lequel élus et représentants de territoires ont accepté de se rassembler une deuxième fois. Après un premier atelier ayant créé un cadre propice au dialogue et démontré l'intérêt des territoires pour la démarche entreprise par SNCF Réseau depuis plus d'un an, **se tenait à Caen le 22 juin 2016 le second atelier Projet de Territoire.**

Ce deuxième rendez-vous, parmi les quatre fixés au cours de l'année 2016, concentrait promesse, espoir et attentes de la part des territoires et du maître d'ouvrage : **la promesse d'un dévoilement plus important** que lors du premier atelier de la part de collectivités porteuses de projets, **l'espoir d'arriver à formaliser un début de vision prospective** à l'échelle du territoire impacté par la LNPN et **les attentes réciproques et légitimes d'écoute, de compréhension et de dialogue** en vue d'une formalisation à venir de convergences stratégiques.

Pour y parvenir, le parti pris a d'abord été de restituer les premiers travaux prospectifs réalisés par les agences d'urbanisme sur le territoire LNPN, puis de donner quatre tribunes, d'une quinzaine de minutes chacune, aux représentants de collectivités (la Communauté d'Agglomération de Caen-la-Mer, le Conseil Départemental du Val d'Oise, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure – CAPE - et la Communauté Urbaine de Grand Paris Seine et Oise – GPS&O) pour entendre les projets de leur territoire, avant de laisser un temps conséquent aux réactions, aux échanges et aux débats.

Cette synthèse entend restituer les échanges tenus au cours de cette journée à travers trois avancées exprimées par la cinquantaine de participants présents : le décryptage progressif de l'espace LNPN en un ensemble fini de systèmes territoriaux, la prise de conscience de relations d'interdépendance entre ceux-ci et l'émergence d'une représentation prospective commune du territoire LNPN.

1. D'une infinité de territoires à l'émergence de quelques systèmes territoriaux

Des recompositions territoriales

C'est l'un des sentiments forts s'étant dégagé de l'atelier : celui d'arriver à distinguer **un nombre fini de systèmes territoriaux sur « l'espace LNPN »**. Les recompositions territoriales, fraîchement instituées ou à venir, n'y sont pas étrangères. Elles se sont manifestées notamment à travers trois des quatre présentations des collectivités : **Caen la Mer a rappelé sa transformation future en communauté urbaine** suite à l'intégration de trois communautés d'agglomération (communauté urbaine ayant elle-même vocation à s'inscrire au sein de la « métropole tripolaire normande »), **la CAPE sa fusion à venir** avec la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs et Epte-Vexin-Seine **pour former Seine Normandie Agglomération**, tandis que **GPS&O a fait état des premières orientations d'un territoire venant de naître à la suite du regroupement de six intercommunalités.**

Des faisceaux de projets

Ces systèmes ont pris corps par la consistance que les regroupements d'établissements publics leur ont conférée mais également par **l'inscription de ces territoires au sein de faisceaux de projets.**

Le département du Val d'Oise a affirmé son ambition de développer **une offre métropolitaine à Cergy-Pontoise** (un pôle d'enseignement supérieur au rayonnement international Paris Seine, un renforcement de l'attractivité économique de l'agglomération, l'aménagement de la plaine des Linandes qui recevra notamment l'équipement sportif Aren'Ice) tout **en maximisant, sur le reste de son territoire ses potentialités fluviales**, (stimulées par le Canal Seine Nord Europe - une plateforme multimodale route/fer/fleuve à Bruyères-sur-Oise, une participation au projet national Port Seine Métropole), **économiques** (pôle tertiaire d'Argenteuil-Bezons), **forestières** (CIN de la

	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-07-18
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°2 du 22 juin 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

Plaine de Pierrelaye) **et d'accessibilité** (le pôle multimodal de Confluence accueillant RER A, Eole, Tangentielle Grand Ouest et peut-être LNPN).

Caen la Mer a quant à elle **affiché l'objectif de « ramener de l'activité au cœur du territoire pour rompre avec la tendance d'étalement »**, notamment par le projet Caen Presqu'île, aujourd'hui en phase opérationnelle, ayant vocation à attirer habitants et emplois à proximité de la gare – gare également au cœur de projets économiques (volonté d'implanter une pépinière French Tech à proximité), urbanistiques (travaux sur le Parvis Sud) et d'accessibilité (un tramway qui reliera la gare également par le Nord jusqu'au triangle pôle de recherche, pôle médical, pôle universitaire).

De son côté, la future Seine Normandie Agglomération combine **projets de développement économique** (un Campus de l'Espace à Vernon, en relation avec Paris et ses grandes écoles, une requalification des friches de l'Axe Seine) **et de valorisation touristique** (site de Giverny, du Château de Gaillard, croisières fluviales).

Enfin, **GPS&O souhaite contrebalancer le caractère aujourd'hui fortement résidentiel de son territoire** (405 000 habitants pour 130 000 emplois) en travaillant sur l'accessibilité accrue que lui fournit Eole (7 des 9 gares Eole de GPS&O font l'objet de projets urbains) et sur une valorisation des bords de Seine.

Dans les quatre présentations des collectivités, la LNPN est à sa place, et rien qu'à sa place : **les territoires n'ont pas attendu la LNPN pour penser leur développement mais l'aboutissement du projet ferroviaire serait un catalyseur à celui-ci** : ici la libération de sillons de transport et de fret renforçant la performance d'Eole, là un rapprochement temporel dynamisant les projets économiques et résidentiels près des gares ou renforçant l'accessibilité à Paris, La Défense et Cergy, là encore le rayonnement en termes d'image.

2. De l'opposition inter-régionale à la reconnaissance de relations d'interdépendance

Reconnaître et construire des liens entre les territoires

La présentation de deux collectivités franciliennes et de deux territoires normands par leurs projets a eu également une autre vertu : **dépasser la persistante opposition binaire entre Région Ile de France et Région Normandie**. Ainsi le Val d'Oise annonce que « *le département considère avoir un rôle d'articulation majeur entre la métropole parisienne et la Normandie* » tandis que GPS&O souhaite rééquilibrer l'attraction qu'exerce Paris sur son territoire en « *renforçant les liens avec l'Europe du Nord et la Vallée de Seine* ».

Conscients de leur rôle particulier à jouer sur l'espace LNPN, **ces territoires géographiquement contigus entre la métropole parisienne et la Normandie reconnaissent et établissent des relations dépassant ces deux entités** : GPS&O connaît les liens démographiques et économiques qui l'unissent à l'Eure (anciens ménages du territoire qui se sont déportés vers la Normandie, actifs normands accueillis sur le territoire) mais également les connexions reliant le territoire à une Normandie plus lointaine (sur l'enseignement supérieur et la recherche avec Rouen, Le Havre et Caen), la CAPE, à équidistance de Paris et Rouen, constate l'importance des flux pendulaires avec ces deux villes, alors que le département du Val d'Oise, lui, décide de s'inscrire pleinement dans l'association des départements de l'Axe Seine (Val d'Oise, Eure, Hauts-de-Seine, Yvelines, Seine Maritime - son siège est à Cergy), visant notamment à développer projets économiques et touristiques sur cet espace (un parcours Seine à vélo, des activités sportives...), et étend l'offre métropolitaine à Cergy.

De cette reconnaissance de liens déjà établis ou à venir, « subis » ou volontaires, a assez naturellement émergé la prise de conscience **d'intérêts communs entre acteurs du territoire LNPN** :

« *Je souhaiterais souligner l'importance de la connexion à l'aéroport Charles de Gaulle via Eole et le CDG Express. Sur ces projets, ce n'est pas l'Ile-de-France contre la Normandie mais les deux régions ensemble.* »

	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-07-18
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°2 du 22 juin 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

« Le projet Canal Seine Nord Europe fait grincer des dents mais il ne faut pas mettre les projets de développement maritimes en concurrence : il doit y avoir un rapport gagnant-gagnant pour qu'il y ait un progrès sur les deux fronts. »

Quelles garanties de la « diffusion » des effets de la LNPN ?

Ces intérêts communs sont d'abord apparus aux acteurs immédiatement concernés par le tracé de la LNPN. **Pour les territoires impactés indirectement, l'enjeu semble autre :**

« En résumé, nous sommes d'accord pour être traversés par la LNPN mais à condition qu'il y ait des compensations et qu'on n'oublie pas les vieilles gares. »

Ainsi, **des territoires semblent-ils accepter leur éloignement au projet de ligne nouvelle en échange de contreparties permettant leur développement.** Le concept séduit même au-delà du projet LNPN :

« Quand on discute du Canal Seine Nord, il est évident que cela peut être bien pour Paris mais pour un petit port comme le nôtre, demain les conséquences peuvent être fortes. Il ne faut pas prendre peur et s'y opposer mais au contraire travailler en amont pour trouver des solutions équitables pour tout le monde. »

Les valorisations territoriales élargies (accessibilité, tourisme...) du projet pourraient également être un levier au développement global de territoires qui n'ont pas tous pensé les externalités positives de la LNPN :

« Nous avons aussi une responsabilité sur le fait de ne pas nous être sentis concernés. Au moment du débat public, chacun s'est positionné pour être sur la ligne et quand on a vu que ça ne serait pas le cas, nous avons toujours raisonné en termes de ligne et non travaillé sur l'inscription d'activités économiques comme moyen de développement. »

Solution éventuelle à des situations de blocage, la notion de « diffusion » n'en reste pas moins floue si elle n'est pas travaillée en profondeur. Un rendez-vous pour le prochain atelier (par exemple, via la présentation des projets de territoires non-directement liés au tracé LNPN) qui a été souhaité collectivement lors de cette journée :

« Qu'elle est loin la Normandie sur la carte ! Accordez-vous plus de place aux autres territoires lors du prochain atelier ? »

« Je m'inscris dans une démarche participative pour prendre en compte l'ensemble des territoires. »

« Il ne s'agit pas que de Dieppe mais également tout le sud de la basse Normandie : Alençon, Argentan, les villes du bocage, qu'il faut penser dans des connexions intra-territoriales » « mais aussi Yvetot, Bréauté, Lillebonne, Bolbec ».

3. De la revendication ferroviaire à la construction d'une représentation commune du territoire LNPN

Toutes les inquiétudes des acteurs territoriaux envers le projet ne se sont certes pas envolées. Des **regrets concernant les premières décisions de tracé ont été de nouveau exprimés :**

« Un des faisceaux de la ligne va nous manquer pour le développement économique : la liaison avec la Défense. On regrette, on considère que c'est une erreur »,

des **craintes :**

« Une des craintes que j'ai, en tant que Normand, c'est qu'une fois que Paris-Mantes sera fait, une fois que le Grand Paris sera fait, on abandonne le projet »,

	Ligne nouvelle Paris-Normandie Etudes préalables à l'enquête publique	2016-07-18
	Synthèse de l'atelier Projet de Territoire n°2 du 22 juin 2016	Version 1.0
	ID GED n°	[Statut]

« Je ne voudrais pas que Rouen soit le terminus du projet »,

et des **attentes** :

« Je serai attentif à la suite, au projet cible, car le fameux Y de l'Eure conditionne nos connexions au reste de la Normandie. »

Pour autant, via la présentation de projets de territoires, **cet atelier a rassemblé l'ensemble des territoires présents à travers un début de récit prospectif normando-francilien** : loin de la représentation d'un axe seine à dominante industrielle exclusive, **les collectivités ont exprimé des volontés stratégiques d'attractions résidentielle, touristique, de fonctions économiques tertiaires...** Un basculement qui n'est pour l'instant pas traduit dans l'image renvoyée par celles-ci mais qui représente pourtant une convergence stratégique majeure entre les territoires de l'espace LNPN. **L'un des enjeux** des prochains ateliers Projet de Territoire, entendu par l'ensemble des représentants des territoires présents, **sera de continuer à construire, alimenter et affiner une représentation commune du territoire LNPN.**

Conclusion

Ce second atelier Projet de Territoire a été **une source de satisfaction à plusieurs égards**. D'abord, la **participation des élus** a une nouvelle fois été importante, ce qui témoigne d'un intérêt porté à la démarche. Surtout, cet atelier fut **la concrétisation d'un dévoilement de territoires et de leurs projets** – et avec ce dévoilement, la fin d'une opposition entre deux blocs, franciliens et normands, pour développer une représentation commune du territoire LNPN, dont la réalisation du projet ferroviaire démultiplierait la force - bien que subsistant sans celle-ci.

Alors que commence à se dessiner un ensemble de systèmes territoriaux, **celui-ci se révèle encore incomplet** : les présentations des territoires ont jusqu'alors été faites par des territoires directement impactés par le tracé et non par ces chaînons manquants, situés dans l'épaisseur de l'espace LNPN. **Il s'agira d'entendre lors des prochains ateliers les projets ce qui les relie à l'espace et à la ligne** pour affiner le début de représentation commune esquissé lors de cet atelier et donner de la matière à la notion de « diffusion » - matière qui sera utilement complétée par une restitution synthétique d'études sur les systèmes de mobilités et sur les grandes tendances touristiques au sein de l'espace LNPN.

Mission ligne nouvelle Paris – Normandie

92 avenue de France
75648 Paris cedex 13

www.inpn.fr

